

### Délibération n°CA-2024-08

## Désignation des représentant(e)s de l'établissement pour siéger au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

#### Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 23      Date de convocation : 5 février 2024  
Présents : 14      Quorum fixé à 12 membres  
Votants : 18  
Procurations : 4

#### Résultats du vote :

Voix "pour" : 18  
Voix "contre" : 0  
Abstentions : 0

Titulaires	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
Mme Marie-Claire FAIVRE		X	
M. Laurent BAILLY		X	
Mme Martine PEQUIGNOT		X	
M. Benoît CORNU		X	
Mme Christelle RIGOLOT		X	
M. Jean-Claude GAY	X		
Mme Isabelle ARNOULD		X	
M. Yves KRATTINGER	X		Marie-Claire FAIVRE
Mme Edwige EME	X		Benoît CORNU
M. Bernard PIQUARD	X		Isabelle ARNOULD
Mme Patricia FASSET		X	
M. Jean-Marie BERTIN	X		Christelle RIGOLOT
Mme Karine GUILLEREY		X	
M. Thomas OUDOT	X		
Mme Carmen FRIQUET		X	
M. Frédéric BURGHARD	X		
M. Jean-Paul CARTERET		X	
M. Patrick GOUX	X		
M. Jérôme LALLEMAND		X	
M. Sylvain GUILLEMAIN		X	
Mme Marie BRETON	X		
M. Francis ABRY		X	
M. Gilles MARSOT	X		

Suppléants	Présent	Excusé
M. Thierry BORDOT		X
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN		X
M. Fernand BURKHALTER		X
Mme Sylvie COUTHERUT		X
M. Laurent SEGUIN		X
Mme Véronique GRANDJEAN		
M. Jean-Jacques SOMBSTHAY		X
Mme Carole MICHEL		
M. Michel RICHARD		
Mme Sylvie MANIERE		
M. Hervé PULICANI		X
Mme Martine GAUTHERON		
M. Dimitri DOUSSOT	X	
Mme Corinne JEANPARIS		
Mme Isabelle GEHIN	X	
Mme Corinne BONNARD		
Mme Christelle CLEMENT		X
M. René ROBERT		
M. Jean-Claude TRAMESEL	X	
Mme Monique BOUCRY		X
M. Régis PINOT		
M. Gabriel CHARBONNIER	X	
M. François LAURENT		

#### Membres élus ayant voix consultative

Titulaires	Présent	Excusé
CNE Maxime GERARD	X	
SCH Stéphane GILLET	X	
CNE Michel TOURDOT	X	
ADC Laurent LAMARCHE		X
M. Gilles VIENNET	X	

Suppléants	Présent	Excusé
LTN Rodolphe TAILLARD		
ADC Dimitri AIME		
LTN Michaël COUROUX		
ADJ Françoise VALEUR		X
Mme Muriel PEREUR		

#### Membres de droit

	Présent	Excusé
M. Romain ROYET, préfet de la Haute-Saône		X
Direction des services du cabinet de la Préfecture	X	
M. le colonel Stéphane HELLEU, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le lieutenant-colonel Denis LAPREVOTE-TARNAUD, Référent mixité et lutte contre les discriminations et référent sûreté et sécurité	X	
M. le commandant Richard VERGUET, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. le médecin lieutenant-colonel Florent NOËL, médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône		X
M. Étienne SAÏD, responsable de la pairie départementale de la Haute-Saône	X	

#### Étaient également présents

M. le lieutenant-colonel Franck BEL, chef d'Etat-Major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Sylvie JUIN, cheffe du pôle « Administration Générale »
Madame Delphine MANTELLI, cheffe du service « Juridique »

L'an deux mille vingt-quatre, le seize février, à dix heures et trente minutes, les membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de **Madame Edwige EME**, présidente du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel du Département, espace Cassin.

---

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 15 juillet 2022 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires.

---

Après avoir entendu les précisions données par **madame Edwige EME**, rapporteuse de ce dossier, en ces termes :

A titre liminaire, les élu(e)s désigné(e)s pour siéger en tant que titulaires et suppléant(e)s au Comité Social Territorial sont d'office membres du CCDSPV en ces mêmes qualités.

Instance consultative appelée à émettre un avis sur toutes questions d'ordre général relatives aux sapeurs-pompiers volontaires, le CCDSPV est présidé par la présidente du conseil d'administration.

Conformément à l'arrêté ministériel du 15 juillet 2022, il est constitué d'un nombre égal de représentant(e)s de l'administration et de représentant(e)s des sapeurs-pompiers volontaires élu(e)s en 2020 du corps départemental.

Ces derniers étant au nombre de sept et la parité devant être respectée, les représentant(e)s de l'administration titulaires et suppléant(e)s sont donc ceux siégeant au Comité Social Territorial (3 et 3) auxquels s'ajoutent **quatre représentant(e)s titulaires**, assorti(e)s de quatre suppléant(e)s qui sont désigné(e)s par la présidente du CASDIS parmi les élu(e)s ayant voix délibérative ou parmi les agent(e)s du SDIS.

En sa qualité d'autorité investie du pouvoir de nomination, la présidente du conseil d'administration doit désigner les membres qui siégeront au CCDSPV.

## Décision

En sa qualité d'autorité investie du pouvoir de nomination, la présidente du conseil d'administration **désigne** les membres suivants pour siéger au comité consultatif départemental des sapeurs-pompier volontaires :

<i>Président</i>	<i>Suppléant</i>
Edwige EME	Christelle RIGOLOT
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Thomas OUDOT	Jean-Claude GAY
Patrick GOUX	Jean-Marie BERTIN
Marie BRETON	Martine PEQUIGNOT
Marie-Claire FAIVRE	Frédéric BURGHARD
Isabelle ARNOULD	Francis ABRY
Laurent BAILLY	Carmen FRIQUET

La présidente du conseil d'administration,

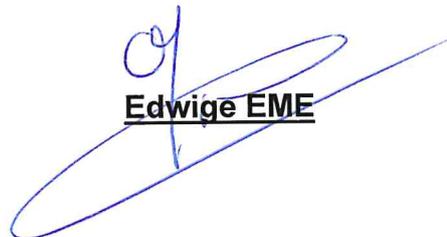
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20240216-CA-2024-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2024  
Publication : 20/02/2024



  
**Edwige EME**